

## Secrétariat général

**Arrêté du 23 mars 2006 fixant au titre de l'année 2006 la composition du jury du concours interne et du concours spécial pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie**NOR : *EQUG0610827A*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie ;  
Vu le décret n° 04-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;  
Vu l'arrêté du 17 octobre 1988 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours spécial d'admission des titulaires d'une maîtrise de sciences, en qualité d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie ;  
Vu l'arrêté du 23 février 2000 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;  
Vu l'arrêté du 6 janvier 2006 autorisant, au titre de l'année 2006, l'ouverture de concours pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie et d'un examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie, ouvert par arrêté du 6 janvier 2006 susvisé, est composé comme suit :

Président : M. Veysseire (Jean-Michel), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Vice-présidente : Mme Beau (Isabelle), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Membres :

M. Mouysset (Alain), professeur de mathématiques ;

M. Peuch (Vincent-Henri), ingénieur des ponts et chaussées ;

M. Rigal (Daniel), professeur certifié des lettres.

## Article 2

Le jury du concours spécial (titulaires d'une maîtrise de sciences) pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie, ouvert par arrêté du 6 janvier 2006 susvisé, est composé comme suit :

Président : M. Roques (Michel), ingénieur général des ponts et chaussées.

Vice-présidente : Mme Beau (Isabelle), ingénieur en chef général des ponts et chaussées.

Membres :

M. Guedalia (Daniel), directeur de recherche CNRS ;

M. Celhay (Emmanuel), ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;

Mme Freydier (Catherine), ingénieur des travaux de la météorologie ;

M. Auge (Mathieu), ingénieur des travaux de la météorologie ;

M. Lacarrère (Pierre), contractuel CNRS ;

Mme Martin (Josette), professeur certifié d'anglais ;

Mme Pottier (Patricia), ingénieur des travaux de la météorologie.

## Article 3

En cas d'empêchement des présidents, Mme Beau (Isabelle) est désignée pour les remplacer.

Fait à Paris, le 23 mars 2006.

*Le ministre des transports,  
de l'équipement, du tourisme et de la mer,  
Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur de la  
recherche  
et de l'animation scientifique et technique :*

*La sous-directrice des affaires financières  
et internationales,  
A. D.-P.*